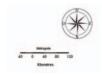


La nature en partage

... et protégée, dans des sites prestigieux ! Les parcs nationaux sont des espaces de beauté et de liberté, dont la richesse repose sur la diversité et la complexité de la vie. Dans ces territoires d'exemplarité, la protection doit être dynamique et privilégier la découverte du monde animal et végétal, et les paysages façonnés par les activités humaines. Les parcs nationaux existent par et pour les hommes d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

- Parc national de la Vanoise (1963)
 - Parc national de Port-Cros (1963)
- Parc national des Pyrénées (1967)
 - Parc national des Cévennes (1970)
- Parc national des Écrins (1973)
- Parc national du Mercantour (1979)
- Parc national de la Guadeloupe (1989)
- Parc national de La Réunion (2007)
- Parc amazonien de Guyane (2007)
- Aire maritime adjacente
- Projet de parc national des Calanques



Les parcs nationaux de France

Un réseau mondial de la nature

Environ 5 000 dans le monde, plus de 300 en Europe, 9 en France : les parcs nationaux forment un réseau mondial d'espaces naturels exceptionnels représentant une superficie supérieure à 4,4 millions de km².

Porteurs des origines et de l'avenir la planète, ils offrent une combinaison d'espaces terrestres et maritimes remarquables où la diversité biologique, culturelle et paysagère s'exprime avec magnificence.

Le plus ancien parc national au monde a été créé en 1872 aux Etats-Unis (Yellowstone).

En France, les premiers parcs nationaux voient le jour en 1963, en application de la loi de 1960. 50 ans après, le bilan est reconnu positif, notamment en matière de connaissance, de protection d'espèces et de paysages emblématiques, et de compréhension des milieux naturels.

La France s'est engagée, lors du Grenelle Environnement, à créer 3 nouveaux parcs nationaux pour contribuer à stopper la perte de biodiversité; le projet des Calanques de Marseille est bien avancé, et le territoire d'un parc national de forêt de feuillus de plaine se situera entre Champagne et Bourgogne. Un 3ème projet visera un parc national de zone humide.

Les parcs nationaux à la française

L'État français classe un territoire en parc national lorsque celui-ci recèle un patrimoine d'exception. Il met alors en place une organisation visant l'excellence dans la préservation et dans la gestion.

Au vu d'un dossier soumis à enquête publique, le décret de création d'un parc national est pris en Conseil d'État. Il délimite le territoire du parc national : cœur et aire optimale d'adhésion, et approuve la charte du parc national. L'aménagement et la gestion sont confiés à un établissement public, dont le Conseil d'administration est composé de représentants des collectivités territoriales, des services de l'État, des associations et des habitants.

Des territoires de projet

La loi du 21 avril 2006 prévoit l'élaboration d'une charte, qui s'appuie sur un diagnostic et une vision partagée des enjeux du territoire, entre l'Etat et les multiples acteurs. La charte est élaborée dans une démarche partenariale et les communes ont le libre choix d'y adhérer ou pas. Dans l'aire d'adhésion, les acteurs portent une responsabilité partagée de développement durable, fondée sur la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager. L'aire d'adhésion est un espace de cohérence et de solidarité écologique avec le cœur du parc national.

Des missions de protection, de gestion, de soutien

Les parcs nationaux sont tous riches de paysages exceptionnels et abritent une faune et une flore remarquables. La protection de la biodiversité fait partie de leurs missions essentielles : réintroductions d'espèces, recherche et suivis scientifiques ont donné un nouvel essor biologique à ces territoires ; le soutien aux activités agricoles, pastorales, forestières et marines participe au maintien de la biodiversité. Les parcs nationaux sont aussi responsables de la sauvegarde du patrimoine culturel et contribuent à la valorisation d'activités compatibles avec





Un comportement pour chaque parc

La réglementation qui s'applique au cœur vise à préserver le patrimoine naturel et culturel ainsi que le caractère du parc national. Certaines dispositions sont communes à tous les parcs, d'autres spécifiques à chacun.

Ces limitations s'apparentent tout simplement à une forme de civisme adapté à l'environnement, condition et garantie de la liberté de chacun.

La nature en partage

Si les parcs nationaux français sont des outils de la protection de la nature, ce sont aussi des espaces de vie et de ressourcement pour l'homme.

Dans le respect de la réglementation, ces territoires sont ouverts à tous, y compris aux personnes les moins valides.

Mettre ce précieux patrimoine à disposition du public d'aujourd'hui et le transmettre aux générations futures, font partie des missions d'un parc national. Pour ce faire, les équipes des parcs nationaux accueillent le public, le sensibilisent aux enjeux et organisent des animations pédagogiques pour favoriser des comportements respectueux.





Parc national de la Vanoise



Date de création	6 juillet 1963
Situation	département de la Savoie (73)
Cœur du Parc national	53 500 hectares
Aire optimale d'adhésion	146 500 hectares, 29 communes
Jumelé avec	Le Parc national du Gran Paradiso (Italie)
Sont gérées par le Parc national	4 réserves naturelles : la Grande Sassière, Tignes-Champagny, Plan de Tuéda et Bailletaz Est également contiguë au Parc national : la réserve naturelle des Hauts de Villaroger (gérée par l'ONF).
Habitants permanents	36 900
Personnel permanent	85
Nombre de visiteurs	environ 720 000
Adresse du siège	135, rue du Docteur-Julliand 73007 Chambéry Cedex
Téléphone	04 79 62 30 54
Fax	04 79 96 37 18
Mail	info@parcnational-vanoise.fr
Site Internet	www.parcnational-vanoise.fr

"Voici l'espace, voici l'air pur, voici le silence, Le royaume des aurores intactes et des bêtes naïves." Samivel



Le Parc national de la Vanoise

Aîné des parcs nationaux français, le Parc national de la Vanoise est situé entre les hautes vallées de la Maurienne et de la Tarentaise ; il comprend une centaine de sommets dépassant les 3 000 mètres d'altitude, dont la Grande Casse. La faune sauvage y vit au rythme des saisons : bouquetins (la plus importante colonie française), chamois, lièvres variables, marmottes, renards, fouines, chauve-souris, aigles royaux, gypaètes barbus, tétras-lyres.

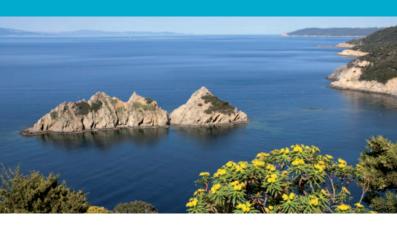
Environ 1 200 espèces végétales sont recensées parmi lesquelles 200 sont particulièrement remarquables (chardon bleu, linnée boréale, cortuse de Matthiole, saxifrages,...). La variété des roches (calcaires, gypses, grès, quartzite schistes, gneiss...), liée à une géologie complexe, la forte amplitude altitudinale (de 685 à 3 855 m d'altitude) et la présence importante des glaciers est à l'origine de milieux naturels très diversifiés. Prairies, lacs, forêts se succèdent, dominés par les éboulis, pelouses et glaciers. Le Parc national de la Vanoise possède un patrimoine culturel très riche, marqué par la vie agro-pastorale, par le tourisme et par la situation frontalière : gravures rupestres, architecture d'altitude, pierres-fortes, édifices baroques, art populaire des hautes vallées.

Le Parc national de la Vanoise est titulaire du diplôme européen des espaces protégés depuis 1976.





Date de création	14 décembre 1963
Conservatoire botanique	1979
Situation	Iles d'Hyères dans le Var (83)
Cœur du Parc national	2 000 ha dont 1 300 maritimes
Réserve intégrale	Ilôts de Bagaud, du Rascas et de la Gabinière
Sont gérées par le Parc	Propriétés de l'Etat sur l'île de Porquerolles (1 000ha), terrains du Conservatoire du Littoral situés au Cap Lardier (300ha) et sur la presqu'île de Giens (110ha) pour le compte du Conservatoire du littoral et des communes de la Croix-Valmer et d'Hyères
Personnel permanent	73
Personnel saisonnier	30
Nombre de visiteurs	1,6 million
Nombre de bateaux de plaisance	20 000 par an à Port-Cros 45 000 par an à Porquerolles
Adresse du siège	Allée du Castel Sainte-Claire BP 70220 - 83406 Hyères Cedex
Téléphone	04 94 12 82 30
Fax	04 94 12 82 31
Mail	accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr
Site Internet	www.portcrosparcnational.fr



Le Parc national de Port-Cros

Premier parc marin créé en Europe, le territoire du Parc national de Port-Cros est marqué par un long passé d'échanges maritimes et de convoitises guerrières qui se traduisent par de nombreuses épaves et un ensemble de 18 forts et batteries réparties sur les deux îles de Port-Cros et Porquerolles.

La couverture forestière de Port-Cros, dominée par le chêne vert, impressionne par sa densité. Les arbousiers et la bruyère arborescente, qui constituent le maquis, atteignent des dimensions exceptionnelles. On trouve certaines espèces endémiques, telle l'herbe aux chats.

Si la faible superficie n'a pas permis le développement de grands animaux, Port-Cros et les îles d'Hyères constituent un relais précieux pour les oiseaux migrateurs. Des oiseaux marins, rares en Méditerranée, comme les puffins y nichent. Le milieu marin abrite des habitats remarquables : herbier de posidonies et coralligène, peuplés par une faune nombreuse et diversifiée qui y trouve refuge. Si le seigneur des lieux reste le mérou brun, on y trouve aussi des grands carnassiers tels le chapon, le barracuda...

Le Parc national de Port-Cros administre le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles chargé de la sauvegarde de la flore sauvage de Méditerranée. Il anime la partie française du Sanctuaire PELAGOS pour la protection des mammifères marins.

Parc national des Pyrénées



Date de création	23 mars 1967
Situation	Départements des Pyrénées- Atlantiques (64) et des Hautes-Pyrénées (65)
Cœur du Parc national	45 700 hectares, 15 communes
Aire optimale d'adhésion	206 300 hectares, 86 communes
Jumelé avec	Le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu (Espagne)
Sont gérées par le Parc national	Les réserves naturelles du Néouvielle, de nidification des vautours fauves en vallée d'Ossau.
Personnel permanent	86
Nombre de visiteurs	Environ 1,5 million
Adresse du siège	Villa Fould 2 rue du IV septembre BP 736 - 65007 TARBES Cedex
Téléphone	05 62 54 16 40
Fax	05 62 54 16 41
Mail	pyrenees.parc.national@espaces-naturels.fr
Site Internet	www.parc-pyrenees.com

"Il semble, mon ami, que ces choses-là sont plus que du paysage. C'est la nature, entrevue à de certains moments mystérieux."
Victor Hugo



Parc national des Pyrénées

Une mosaïque de roches cristallines et sédimentaires, malmenées par l'érosion et la glaciation a fait naître les fabuleux paysages du Parc national des Pyrénées : myriades de lacs, gorges profondes, cirques avec leurs immenses falaises et leurs cascades vertigineuses. Le territoire du Parc national s'étend sur 6 vallées, de la vallée d'Aspe à l'ouest à la vallée d'Aure à l'est, entre 1 060 mètres et 3 298 mètres au sommet du Vignemale. Paysage naturel et culturel, le massif du Mont Perdu et de Gavarnie est classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Conséquence du contraste des expositions, quelque 1 800 espèces végétales dont 80 endémiques y sont répertoriées : Ramonde, Androsace ciliée, Dioscorée, Pensée de Lapeyrouse....

Sa faune est aussi diverse et originale que fragile : ours, isards, vautours fauves, grands tétras, desmans, crapauds accoucheurs et gypaètes barbus.

Le parc national est aussi le lieu d'une intense activité pastorale. Durant l'été, les troupeaux paissent sur les estives. En Béarn, les bergers restent dans leurs cabanes pour fabriquer le fromage.

Le parc national des Pyrénées s'investit fortement dans l'accueil de tous les publics.

Parc national des Cévennes



Date de création	2 septembre 1970
Situation	Départements de la Lozère (48), du Gard (30) et de l'Ardèche (07)
Cœur du Parc national	93 500 hectares, 55 communes
Aire optimale d'adhésion	278 500 hectares, 152 communes (dont les 55 communes concernées par le cœur).
Jumelé avec	le Parc naturel du Montseny (Catalogne) et le Parc national du Saguenay (Quebec)
Sont co-gérés ou aménagés par le Parc national	La Réserve de biosphère, les 3 éco-musées du Mont-Lozère, du Causse et des Cévennes, l'Arboretum de St-Sauveur des Pourcils, le site karstique de Nîmes-le-Vieux
Habitants permanents	600 en cœur du Parc national
Nombre de visiteurs	Environ 2 millions/an
Adresse du siège	6 bis place du Palais 48400 Florac
Téléphone	04 66 49 53 01
Fax	04 66 49 53 02
Mail	info@cevennes-parcnational.fr
Site Internet	www.cevennes-parcnational.fr

'Le ciel souffle de tous les côtés sur cette coupole vêtue d'herbe rase, sur ce promontoire hercynien porteur de la rose des vents... Mais la terre est là, comme indifférente à cette fureur, attachée à ses profondeurs par mille racines."

André Chamson



Parc national des Cévennes

Avec un territoire en moyenne montagne, les Cévennes abritent un parc national profondément humanisé: environ 76 000 personnes y vivent. Elles recèlent une culture et une mémoire d'une grande richesse qui s'expriment tant dans la tradition orale et écrite, qu'au travers des savoir-faire traditionnels, liés au travail de la pierre sèche, à la culture du châtaignier ou de l'oignon doux, au pélardon...

La diversité des climats, des sols et des altitudes a favorisé une flore extrêmement riche : 11 000 espèces dont 2 250 plantes à fleurs sur les causses, le mont Lozère, l'Aigoual ou les Cévennes avec des espèces végétales endémiques du sud du Massif Central.

La faune est aussi très diversifiée : 2 410 espèces, dont 70 de mammifères, 195 d'oiseaux (27 espèces de rapaces), 18 d'amphibiens, 17 de reptiles, 23 de poissons, et plus de 2 000 d'invertébrés dont 1 824 d'insectes.

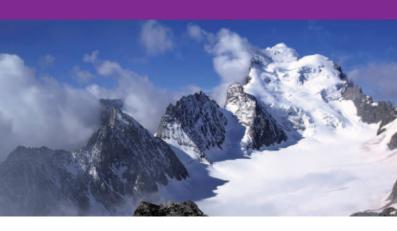
Le Parc national a été désigné réserve de biosphère par l'Unesco en 1985.





Date de création	27 mars 1973
Situation	départements des Hautes-Alpes (05) et de l'Isère (38)
Cœur du parc national	91 800 hectares
Aire optimale d'adhésion	178 400 hectares, 61 communes
Réserve intégrale	Le Lauvitel (création en 1995) 700ha.
Sont gérées par le parc national	Les Réserves naturelles de la Haute-Séveraisse, des Estaris, du Torrent de Saint-Pierre, du Combeynot, du Haut-Béranger, de la Bérarde
Habitants permanents	3 en cœur du parc national 35 000 en zone d'adhésion
Personnel permanent	93
Nombre de visiteurs	700 000/an en moyenne
Adresse du siège	Domaine de Charance 05000 GAP
Téléphone	04 92 40 20 10
Mail	infos@ecrins-parcnational.fr
Site Internet	www.ecrins-parcnational.fr

"Nous devons décider la paix entre nous pour sauvegarder le monde et la paix avec le monde afin de nous sauvegarder." Michel Serres, le contrat naturel



Le Parc national des Écrins

Entre Gap, Grenoble et Briançon, le territoire du Parc national des Écrins abrite des sommets prestigieux (la Barre des Écrins : 4 102 mètres, la Meije : 3 983 mètres), des paysages glaciaires, des voies renommées pour l'alpinisme, et des vallées profondes.

Le jeu des expositions de versants détermine la répartition des espèces et la circulation de la faune ; on dénombre plus de 350 espèces de vertébrés : chamois (environ 15 000), bouquetins, marmottes, petits tétras et l'emblématique aigle royal

(45 couples répertoriés) fréquentent le territoire du Parc national. Il ne faut pas pour autant oublier les quelques 1800 espèces végétales : mélèzes, génévriers nains ou rhododendrons s'épanouissent aux côtés de fleurs rares ou spectaculaires comme la Reine des Alpes (ou chardon bleu), la Potentille du Dauphiné, ou la Bérardie laineuse. Cette diversité caractérise aussi l'identité culturelle de chaque vallée qui est perceptible dans l'architecture et la typologie des habitats montagnards faits à la fois d'originalité et d'humilité. ●

Parc national du Mercantour



Date de création	18 août 1979
Situation	départements des Alpes-Maritimes (06) et des Alpes-de-Haute-Provence (04)
Cœur du Parc national	685 Km ²
Aire optimale d'adhésion	1460 Km ² , 28 communes
Jumelé avec	Parc naturel italien Alpi Marittime
Zone de protection renforcée	La Vallée des Merveilles, avec ses 40 000 gravures rupestres de l'âge du Bronze, classée monument historique en 1989
Habitants permanents	17 700
Personnel permanent	85
Nombre de visiteurs	environ 600 000 / an
Adresse du siège	23 rue d'Italie BP 1316 06000 NICE Cedex 01
Téléphone	04 93 16 78 88
Fax	04 93 88 79 05
Site Internet	www.mercantour.eu

"Puisez dans le trésor des hauteurs, mais qu'il brille après vous pour tous les autres…" Samivel



Parc national du Mercantour

Le Parc national du Mercantour, jumelé avec le Parc naturel italien Alpi Marittime, doit la diversité unique de ses paysages et de son patrimoine naturel à sa situation géographique au carrefour des influences climatiques ligure, alpine, méditerranéenne et provençale, et aux quelques kilomètres à vol d'oiseau qui le séparent de la Côte d'Azur. Le Parc national abrite en outre un patrimoine archéologique unique de 40 000 gravures rupestres : la "Vallée des Merveilles".

Son extraordinaire biodiversité a justifié que l'un des plus ambitieux inventaires biologiques de la planète y soit lancé en 2007. Ce recensement exhaustif demandera une dizaine d'années de prospection à des scientifiques du monde entier. Cette nature exubérante et sauvage, associée à la splendeur et la diversité des paysages (passant de la Méditerranée aux Alpes et s'étalant de 150 m à plus de 3 000 mètres) et à la richesse des cultures et traditions, font du projet de classement au Patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco une ambition légitime pour le territoire, portée par l'ensemble de ses acteurs.

Parc national de la Guadeloupe



Date de création	20 février 1989
Situation	département de la Guadeloupe (971)
Cœur du Parc national	21 850 hectares
Aire optimale d'adhésion	94 065 hectares, 21 communes
Aire maritime adjacente	130 800 hectares
Gérées par le Parc national	Réserve mondiale de biosphère de l'archipel de la Guadeloupe (UNESCO). Zone Humide d'intérêt international (RAMSAR) dans le Grand Cul-de-Sac marin
Personnel permanent	72
Nombre d'habitants	210 000
Nombre de visiteurs	Environ 650 000
Adresse du siège	Habitation Beausoleil Montéran 97120 Saint-Claude
Téléphone	05 90 80 86 00
Fax	05 90 80 05 46
Mail parc.gu	adeloupe@guadeloupe-parcnational.fr
Site Internet	www.guadeloupe-parcnational.fr

"Terres de lumières et de beaux paysages Dont la splendeur sereine enivra mon enfance Horizons merveilleux, sites, forêts sauvages, Qui répandiez sur moi vos ondes de silence ;" Emmanuel-Flavia Léopold, La clarté des jours



Parc national de la Guadeloupe

La Guadeloupe, baptisée "L'île aux belles eaux" par les populations précolombiennes est baignée par l'océan Atlantique à l'est et la mer Caraïbe à l'ouest. Le territoire du Parc national de la Guadeloupe s'étend à la fois sur une forêt tropicale dominée par le volcan actif de la Soufrière, sur le lagon du Grand Cul-de-Sac marin, les îlets Kahouane et Tête à l'anglais, et les fonds marins autour des îlets Pigeon.

L'abondance des précipitations (jusqu'à 12 m par an sur les plus hauts sommets), favorise le développement d'espèces végétales exubérantes, originales et variées : plus de 300 espèces d'arbres, 100 espèces d'orchidées et 270 espèces de fougères sont recensées. Côté faune, on dénombre 33 espèces d'oiseaux, dont le seul pic sédentaire des Petites Antilles, 17 espèces de mammifères parmi lesquelles 11 espèces de chauves-souris et le lamantin, animal disparu de la Guadeloupe depuis le XIX^e siècle, qui fait l'objet d'un projet de réintroduction. La réserve mondiale de biosphère de l'archipel de la Guadeloupe, désignée par l'Unesco en 1992 coïncide avec les limites du territoire du Parc national.





Date de création	27 février 2007
Situation	Département de la Guyane (973)
Cœur du Parc national	2 millions d'hectares (5 communes concernées : Camopi, Maripasoula, Papaïchton, Saül et Saint-Elie)
Zone de libre adhésion	1,4 million d'hectares Communes ayant vocation à adhérer : Camopi, Maripasoula, Papaïchton, Saül
Habitants permanents	Environ 10 000
Personnel permanent	86 au 01/05/2010
Adresse du siège	1 rue Lederson 7354 Rémire-Montjoly
Téléphone	05 94 29 12 52
Fax	05 94 29 26 58
Mail	infos@guyane-parcnational.fr
Site Internet	www.parc-guyane.gf

"Trois Fleuves Trois Fleuves coulent Trois Fleuves coulent dans mes veines" Léon Gontran Damas



Parc amazonien de Guyane

Plus vaste parc national de France et de l'Union européenne, le territoire du Parc amazonien de Guyane couvre 40% de la Guyane française. Frontalier du Parc national brésilien du Tumucumaque (3,8 millions d'hectares), il contribue à former l'un des plus grands espaces protégés du monde. Il est délimité par deux grands fleuves : l'Oyapock, frontière avec le Brésil, et le Maroni, frontière avec le Surinam. Difficile d'accès, il protège une des zones à plus forte biodiversité de la planète, des modes de vie originaux et les activités humaines des habitants des fleuves et de la forêt. C'est le lieu de vie des amérindiens Wayana, Wayāpi et Téko mais aussi des Aluku, des noirs marrons du Maroni, des Créoles et des métropolitains.

A ces paysages d'une grande diversité, s'ajoute une palette de milieux rares : savanes-roches, inselbergs (imposants massifs rocheux) et monts forestiers situés à plus de 500 mètres d'altitude.

Sa flore compte plus de 5 800 espèces : orchidées, fougères, lianes, plus de 1 200 arbres dont certains culminent à plus de 50 mètres.

Sa faune est exceptionnelle : 480 espèces de poissons d'eau douce (40% de taux d'endémisme), 186 mammifères, près de 300 reptiles et amphibiens, environ 720 espèces d'oiseaux et plusieurs centaines de milliers d'insectes (papillons, coléoptères, phasmes).



Date de création	5 mars 2007
Situation	département de La Réunion (974)
Cœur du Parc national	105 447 hectares, 23 communes (40% de la superficie de l'île)
Aire optimale d'adhésion	87 800 hectares, 24 communes (la totalité des communes de l'île)
Habitants permanents en cœur de Parc	800
Personnel permanent	90
Nombre de visiteurs	Environ 670 000
Adresse du siège	112 rue de Sainte-Marie 97400 Saint-Denis
Téléphone	02 62 90 11 35
Fax	02 62 90 11 39
Mail	contact@reunion-parcnational.fr
Site Internet	www.reunion-parcnational.fr

"On a vraiment l'impressionque là - et nulle part ailleurs la nature a dû se recueillir pour signifier sur un étroit espace sa majesté et sa variété" Barquisseau, Foucques, Jacob de Cordemoy, L'île de La Réunion



Parc national de La Réunion

Apparue il y a seulement trois millions d'années, l'île de La Réunion abrite deux massifs volcaniques, dont l'un des volcans les plus actifs de la planète : le Piton de la Fournaise. Gorges profondes, larges planèzes et cirques impressionnants lui confèrent son caractère exceptionnel.

De la mer à des altitudes de plus de 3 000 mètres, s'étagent plus de 110 milieux naturels différents.

Arrivée progressivement, la flore y est particulièrement fournie : plus de 800 espèces végétales indigènes sont recensées (plantes à graine, fougères et plantes alliées, mousses), dont 230 endémiques.

En matière de faune, les oiseaux sont les plus visibles : une centaine d'espèces, dont 18 endémiques et 9 uniques au monde, nichent à La Réunion. S'ajoutent quelques espèces remarquables de reptiles et 2 000 espèces d'insectes. Avec les îles du sud-ouest de l'océan Indien, La Réunion fait partie des 34 hauts lieux de la biodiversité mondiale.

Le 1^{er} août 2010, les "Pitons, cirques et remparts de La Réunion" ont été inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Le Parc national qui a porté le dossier de candidature assure la gestion et la préservation de ce bien. C'est le 3^e site naturel français à bénéficier de cette labellisation internationale qui constitue une reconnaissance de la beauté unique des paysages de l'île et de son exceptionnelle biodiversité.





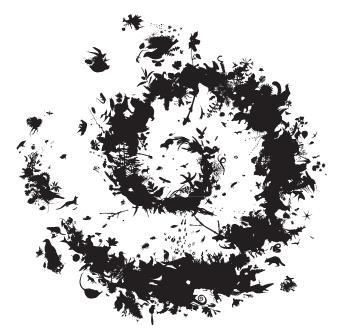
Date de création	Prévue en 2011 phase avant projet en cours
Situation	Départements des Bouches-du-Rhône (13) et du Var (83)
Cœur du parc (espaces proposés et "pris en considération" par l'Etat)	environ 11 200 hectares terrestres et 48 000 hectares marins
Aire optimale d'adhésion (zone d'étude soumise à concertation)	environ 34 000 hectares terrestres et 145 000 hectares marins, 13 communes concernées
Nombre de visiteurs	Environ 2 millions/an sur terre et en mer
Adresse du siège de l'organisme de préfiguration	Groupement d'Intérêt Public des Calanques Parc d'Affaires Marseille Sud Le Paradou Bât A4 13 009 MARSEILLE
Téléphone	04 91 72 65 73
Fax	04 91 73 23 99
Mail	gipcalanques@gipcalanques.fr
Site Internet	www.gipcalanques.fr



Projet de Parc national des Calanques

Situé au sein de la Provence méridionale calcaire, le projet de parc national comprend des massifs littoraux découpés de calanques, des collines infralittorales, ainsi qu'un vaste espace marin incluant des canyons sous-marins reliant le plateau continental aux zones de grands fonds. Il comporte également plusieurs îles à la fois refuge de biodiversité et porteuses de symbole tel que le célèbre château d'If.

Situés dans une des zones karstiques les plus arides et ventées de métropole, les paysages spectaculaires formés par les falaises monumentales tombant dans la Méditerranée, se décomposent en une mosaïque d'habitats abritant de nombreuses espèces patrimoniales, littorales et continentales. Le projet de Parc national sur ce territoire est le fruit d'actions de protection centenaires et d'une forte volonté locale et nationale de pérenniser sa préservation. Le principal défi sera de garantir l'équilibre, sur ce territoire habité depuis la préhistoire, entre les fragiles patrimoines paysagers, culturels et naturels, et les usages liés à la proximité de l'agglomération marseillaise. Son importante partie marine permettra d'assurer au mieux la gestion intégrée d'un littoral au patrimoine très riche et aux multiples usages.



L'emblème des parcs nationaux de France est un hymne à la vie. Il révèle, de l'infiniment petit à l'infiniment grand, son extrême diversité. Il porte en lui la richesse, la complexité et l'évolution de la vie. Il symbolise aussi la solidarité entre la nature et l'Homme, entre les espaces des cœurs et des aires d'adhésion des parcs nationaux.

Parcs nationaux de France Château la Valette 1037, rue Jean-François Breton 34090 Montpellier

Tél.: 04 67 52 55 23 Fax: 04 67 52 64 61 www.parcsnationaux.fr





